

## Petite chronologie

**1884** : Loi Waldeck-Rousseau autorisant les syndicats professionnels (les fonctionnaires, et donc les enseignants, sont exclus du bénéfice de cette loi).

**1895** : création de la *Confédération Générale du Travail* (CGT).

**1901** : loi sur les associations – la majorité des enseignants se regroupent au sein d'associations « amicales » - une Fédération nationale des amicales d'instituteurs est créée dès 1900.

**1905** : création de la *Fédération nationale des syndicats d'instituteurs*, puis « Manifeste des instituteurs syndicalistes » : une minorité d'enseignants revendique le droit de se syndiquer et d'adhérer à la CGT ; la FNSI est acceptée à la CGT en 1907 et est dissoute en 1912 ; son organe est *l'Emancipation* et sa revue pédagogique *l'Ecole émancipée*.

**1905** : création de la *Fédération nationale des professeurs des lycées de garçons et de l'enseignement secondaire féminin*.

**1920** : la Fédération des amicales d'instituteurs se transforme en Syndicat national des instituteurs et institutrices (dit « le SN »).

**1921** : scission de la CGT et création de la *Confédération générale du travail unitaire* (CGTU) – la fédération des instituteurs rejoint la CGTU, création de la FMEL ou Fédération unitaire structurée en syndicats départementaux ouverts à toutes les catégories de personnels.

**1922** : le SNI décide d'adhérer à la CGT – cette adhésion ne sera effective qu'en 1926 pour tous les adhérents.

**1923** : création d'un Syndicat national de l'enseignement secondaire et supérieur affilié à la CGT.

**1924** : victoire du Cartel des gauches – la circulaire Chautemps tolère le syndicalisme des fonctionnaires.

**1925** : la Fédération des amicales de lycées se transforme en Syndicat des professeurs de lycées de garçons et de l'enseignement secondaire féminin (dit « le S3 ») ; la double affiliation à un syndicat confédéré est tolérée.

**1928** : création de la Fédération générale de l'enseignement (FGE) (regroupant 16 syndicats dont le SNI et les syndicats du second degré et du supérieur) affilié à la Fédération générale des fonctionnaires (FGF) et à la CGT. Création de la section des professeurs du second degré dans la FU avec comme organe de propagande *L'Université syndicaliste*.

**1933** : le congrès du S3 refuse la motion visant à son adhésion à la CGT, provoquant la démission de son président « cégétiste ».

1935 : unification de la FGE-CGT et de la FU, précédant la réunification des deux confédérations : la fédération garde son nom de FGE, les majoritaires de l'ex. FU refusent de participer à l'exécutif et fondent les « Amis de l'Ecole émancipée ».

**1937** : les partisans de la confédéralisation du S3 décident de le quitter et de fonder le *Syndicat du Personnel de l'Enseignement Secondaire* (SPES), adhérent à la FGE-CGT ; les majoritaires du S3 restent autonomes et fondent le Syndicat national des lycées, collèges et cours secondaires (SNALCC) ; fondation du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) affilié à la CFTC.

**1940** : le régime de Vichy prononce la dissolution des « groupements » de fonctionnaires et instaure en 1941 des associations professionnelles.

**1943** : la CGT est reconstituée dans le cadre de la Résistance et participe au Conseil national de la Résistance. Constitution d'un Comité de résistance universitaire par les dirigeants du SPES auxquels se joignent des dirigeants du SNALCC.

**1944-1945** : reconstitution du syndicalisme enseignant – création du SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire) adhérent à la FGE-CGT, à partir du Comité de résistance universitaire.

**1946** : la FGE se transforme en Fédération de l'Education nationale, fédération d'industrie de la CGT ; la Fédération des fonctionnaires disparaît au profit de l'UGFF.

**1947** : scission confédérale : les minoritaires de *Force Ouvrière* (FO) quittent la CGT et fondent la CGT-FO.

**1948** : la quasi-totalité des syndicats nationaux de la FEN puis la FEN elle-même décident de quitter la CGT mais de ne pas rejoindre la CGT-FO – c'est le choix d'une autonomie « provisoire » avec possibilité de la double affiliation individuelle à une confédération et reconnaissance des tendances.

**1948** : les partisans du maintien à la CGT (37 % des mandats au congrès fédéral) créent la FEN-CGT à laquelle adhèrent les 2 syndicats qui ont refusé de quitter la CGT (agents et SNET apprentissage) et des individus restant adhérents de leur syndicat national autonome – Jacqueline Marchand, membre du BN du SNES, est secrétaire générale de la FEN-CGT. Les partisans de l'adhésion à la CGT-FO font de même en créant la FEN-FO.

**1949** : au congrès du SNES, la tendance « cégétiste » obtient 27 % des voix, la tendance « FO » 10 % - les « autonomes » sont majoritaires dans tous les syndicats de la fédération et dans la FEN, instauration du principe de l'homogénéité des exécutifs.

**1953** : la tendance « cégétiste » est en recul dans la FEN (15 % des voix) – la tendance « FO » disparaît au niveau fédéral dès 1951, et dans le SNES sous des formes diverses jusqu'à la fin des années 60 (tendance « Ruff »).

**1954** : suite au mot d'ordre donné aux « instituteurs communistes » par le bureau politique du PCF ceux-ci quittent la FEN-CGT qui est vidée de ses forces. La FEN-CGT à double affiliation disparaît de fait. La FEN-FO à double affiliation disparaît également.

**1957** : lancement du PUMSUD (Pour un mouvement syndical uni et démocratique).

**1962** : la tendance de la liste B « cégétiste » se réorganise dans le SNES et devient « *Unité et Action* ». Dans le SNET, elle s'appelle UASE depuis 1956.

**1966** : création du *Syndicat national des enseignements de second degré* dans la FEN par fusion du SNES et du SNET. Les tendances sont maintenues.

**1967** : *Unité et Action* devient majoritaire dans le SNES – dans les années qui suivent, plusieurs autres syndicats (SNEP, SNESup, SNPEN, SNCS ...) se dotent d'une direction UA, tout comme une trentaine de sections départementales FEN.

**1973** : Congrès de la FEN dit du « Manifeste » (discipline des SN sous menace d'exclusion).

**1990** : le congrès de la FEN lance un appel à la « recomposition syndicale » : c'est un projet né au milieu des années 80 visant à regrouper les syndicats « réformistes » (CFDT, FO, FEN...) - FO rejette immédiatement cet appel.

**1992** : scission de la FEN – SNES et SNEP sont exclus ; ils regroupent autour d'eux tous les minoritaires de la FEN et créent la *Fédération Syndicale Unitaire* (FSU)

**1993** : après l'échec de son rapprochement avec la CFDT, la FEN regroupe une partie du syndicalisme autonome au sein de l'*Union nationale des syndicats autonomes* (UNSA)

**2004** : la FSU décide d'élargir son champ de syndicalisation pour devenir une fédération des services publics.

**2010** : Congrès de Lille – la FSU se prononce pour une sortie de l'autonomie et la construction d'un « nouvel outil syndical ».